

DÉCLARATION DE CRÉANCE
à adresser au Mandataire judiciaire

Mandataire judiciaire
(Nom, adresse)

SELARL MJ LEFORT
Maître Yann LEFORT
2000 route des Lucioles
Les Algorithmes, Aristote B
06410 BIOT SOPHIA-ANTIPOLIS

Créancier
(Nom, Adresse et Référence)

Mandataire du créancier
(Nom, Adresse et Référence)

Débiteur
(N°Mandat, Nom/Dénomination, Adresse)

1614
SYLMA SAS
33 rue Vauban
06600 ANTIBES

Procédure
Date du Jugement

16 septembre 2025

Nature du Jugement

Redressement Judiciaire

CRÉANCE DÉCLARÉE

(N.B. : Le décompte et la liste des pièces sont à joindre en annexe)

Montant déclaré

Fait à , le

Nom et qualité du signataire

requiert l'admission de sa créance pour un montant total de :

Signature (Certifiée sincère)